

VIE PRATIQUE

État Civil

Bienvenue aux bébés :

FONTAINE Ambre, le 20 février,
ROBAK Maëlys, le 24 février.



Nos condoléances aux familles :

FOUGMAN Suzanne (née VIGNERON),
décédée le 23 février.



Remerciements

Monsieur Joël Fougman, ses enfants et sa famille, tiennent à remercier les Néronnais pour la sympathie et le soutien témoignés durant les moments douloureux traversés lors du décès de Madame Suzanne Fougman.

Inscription à l'école et à l'accueil de loisirs

. École :

Inscription à la Mairie tous les mardis et vendredis du mois de mai, aux heures habituelles d'ouverture et sur rendez-vous après appel téléphonique auprès de la Directrice de l'école, Mme Nathalie Badet-Debrée, (02.37.82.78.32).



Rentrée scolaire des élèves le jeudi 1^{er} septembre 2016



. Accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs de la **CC4V sur Néron** sera ouvert du **mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet** (ouverture dernière semaine de juillet en fonction des effectifs), puis du **lundi 29 août au mercredi 31 août**.

Date limite d'inscription : 16 juin, et au-delà si les effectifs ne sont pas atteints, auprès de la Directrice, Mme Laurence Guffroy (02 37 82 50 32).

Pour les inscriptions et renouvellement au centre périscolaire et mercredis, les inscriptions se font dès maintenant.

L'accueil de loisirs de **Nogent-Le-Roi** sera ouvert du **lundi 1^{er} août au vendredi 26 août**.

Date limite d'inscription : 15 juillet, directement auprès de la Directrice du centre de Nogent-le-Roi (02 37 62 11 54).

Transports Scolaires

Pour le collège Jean Moulin de Nogent-le-Roi :

Cartes de transport scolaire délivrées par la mairie de Nogent-le-Roi à compter de mi-août 2016.

Le paiement s'effectue en deux fois, en septembre et en Janvier.

Pour les lycées de Dreux et de Chartres :

Au préalable, inscription auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir (02.37.23.58.35 ou

<http://www.eurelien.fr/guide/transports-scolaires>), une carte du Syndicat Intercommunal (SITED) vous sera adressée ;

- Pour les lycées de Dreux :

Cartes de transport scolaire délivrées par la mairie de Néron, à compter du 23 août 2016 (voir les jours de permanence).

- Pour les lycées de Chartres :

Cartes de transport scolaire délivrées par la Gare Routière de Chartres.

Dates à retenir

N'oubliez pas ... vos impôts !!

Dates limites de déclaration de vos revenus en

Eure-et-Loir :

mercredi 18 MAI 2016 à minuit (papier)

mardi 31 MAI 2016 (internet)

Dates des Prochains Conseils Municipaux

Jeudi 12 MAI, jeudi 10 JUIN



Nouvelle Trésorerie de Maintenance

La trésorerie de Nogent-le-Roi est définitivement fermée.

Le public est accueilli à la Trésorerie de Maintenance, installée à la « Maison Tailleur »

27 bis, rue Collin d'Harleville – 28130 Maintenance

Tél : 02 37 32 67 97

Lundi, mardi, vendredi : de 9h00 à 12h30

Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00



Flash n° 47 – Mai 2016

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

PARTICIPATION CITOYENNE À NÉRON – C'EST PARTI !!! 12 NÉRONNAIS ET NÉRONNAISES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

LE PROTOCOLE « PARTICIPATION CITOYENNE »

Le but de ce dispositif est d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la Gendarmerie Nationale.

Il vise à :
- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance
- Accroître l'efficacité de la prévention et de proximité

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie

Mardi 5 avril 2016 en Mairie de Néron, le protocole a été signé, entre l'ÉTAT, représenté par :

- M. Wassim KAMEL, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dreux,
 - M. Patrice OLLIVIER-MAUREL, Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Chartres,
 - Capitaine Alexandre PAQUIER, commandant de la compagnie de Gendarmerie de Dreux, représentant le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale d'Eure-et-Loir,
- En présence du Major RENAUD, commandant de la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Nogent-le-Roi,
Et la commune de NÉRON, représentée par :
- Mme Geneviève LE NEVÉ



ROLE DES 12 RÉFÉRENTS NÉRONNAIS

Hors les cas de crimes ou délits flagrants, qui impliquent pour les témoins de l'événement un appel direct à la gendarmerie (appel d'urgence 17)

Les référents relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent la diffusion de conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation (vols) et les dégradations. Ils accomplissent des actes élémentaires de prévention, tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers,...

Ils reçoivent des formations, ils sont associés à l'action de prévention des cambriolages intitulée « Opération Tranquillité Vacances » mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

Ils transmettent aux gendarmes référents dont ils ont les coordonnées toutes les informations qu'ils estiment devoir porter, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

L'anonymat des référents est garanti, ainsi que la confidentialité des informations communiquées.

Afin d'harmoniser le dispositif, une réunion d'échanges, rassemblant le Maire, les référents de la Commune, le Commandant de la BTA de Nogent-le-Roi et les correspondants gendarmerie sera organisée une fois par trimestre.

Ce dispositif strictement encadré par la gendarmerie, doit permettre de renforcer les solidarités de voisinage, de rassurer les habitants et de dissuader les délinquants potentiels.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALIQUÉ

La Municipalité a souhaité implanter aux entrées principales du Bourg et des hameaux une signalétique pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un domaine où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mardi et le vendredi de 15h30 à 20h
Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie
Mme Katlène BARBAN - Téléphone : 02.37.82.51.82. – www.mairie-neron.fr

Travaux



Travaux prévus en 2016 :

École :

- réfection du poste laverie de la cantine,
- remplacement des stores des classes maternelles côté chemin des Sources,
- réfection du bitume de la cour,

Éclairage public :

- amélioration de l'éclairage sur le Bourg et les hameaux par de nouveaux luminaires ou le déplacement de certains,

Salle des Fêtes :

- pose d'un détecteur de monoxyde pour la sécurité des utilisateurs,

Voirie :

- rue des Marais et carrefour avec la rue de Pierres, ainsi qu'en bas de la rue de Bouglainval : travaux destinés à régler les problèmes d'écoulement des eaux pluviales,
- réfection du chemin communal n° 5,
- hameau de Feucherolles : étude concernant la sécurité routière réalisée (travaux prévus en 2017)

Bibliothèque l'Évasion

Un projet, en partenariat avec la bibliothèque de Coulombs est en cours et se concrétisera par une animation, un vendredi matin de fin juin à la salle des fêtes de Coulombs sous la forme d'un concert « Les 4 saisons de Vivaldi » pour jeune public (classe CE et CM), encadré par les enseignants et les bénévoles de la bibliothèque. Sujet : un court métrage « Les 4 saisons d'Antoine » visionné sur tablette.

Animations : fantaisies autour des 4 saisons (scénettes, poèmes...), découverte d'une application sur tablette, Animation musicale : concert de l'ensemble "2 si 2 la et d'ailleurs".

Conseil Municipal des Jeunes

Diverses manifestations sont organisées tout au long de l'année par le C.M.J., toujours très motivé et encouragé par leurs animatrices, Cathy, Caroline et Françoise.

Des rencontres avec les passionnés néronnais, peintres, collectionneurs, créateurs, inventeurs, ont été initiées.

N'hésitez pas à vous faire connaître !

Ils ont déjà rencontré Jean-Michel, un passionné de Meccano, créateur à ses heures et qui leur a présenté ses diverses constructions (manège, grande roue, wagon, voitures, etc ...). Une passion qu'il entretient depuis l'âge de 6 ans.

Les sorties vélos qui ont obtenu un franc succès l'an passé devraient très bientôt reprendre ... surveillez votre boîte aux lettres et venez avec nous découvrir nos parcours sportifs ou bucoliques.

cmj.neron@gmail.com



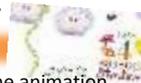
Amis jardiniers, à vos binettes !

Pour jardiner autrement en s'affranchissant au maximum des pesticides et retrouver des savoir-faire d'autrefois, voici quelques exemples évoqués lors de la réunion du 25 mars, animée par Lucette DRENNE :

- Un copieux arrosage une fois par semaine (plutôt que plusieurs petits arrosages) permet à la plante de mieux résister à la sécheresse,
- Un bon coup de binette vaut mieux qu'un arrosage,
- Persil : ne jamais le semer 2 années de suite au même endroit ; il préfère le changement !
- Graines : utiliser les graines récoltées l'année précédente, car elles sont déjà habituées à la nature de votre sol,
- Pratiquer la rotation des cultures,
- A l'aide de vos déchets organiques, fabriquer votre propre compost,

.../...

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter <http://laclefdeschamps.monsite-orange.fr/>



Quand	Qui	Où	Quoi
dimanche 8 mai 2016	Mairie	Feucherolles - 10h00	Commemoration de la Victoire de 1945
dimanche 8 mai 2016	Mairie	Nogent-le-Roi - 11h00	Commemoration de la Victoire de 1945 (dans le cadre du jumelage avec Heddesheim et Salas)
dimanche 22 mai 2016	APE	Place de la Mairie	Vide-grenier "enfants"
vendredi 27 mai 2016		Néron	Fête des Voisins
dimanche 5 juin 2016	NDL	Salle des Fêtes	Marche
dimanche 19 juin 2016	NVP	Place de la Mairie	Randonnée Culturelle
samedi 25 juin 2016	APE	Cour de l'école	Kermesse de l'école
samedi 25 juin 2016	Cabaret / Comité des Fêtes	Place de la Mairie	Fête de la musique
mercredi 13 juillet 2016	Comité des Fêtes	Place de la Mairie	Festivités du 14 juillet
chaque mercredi soir	Cabaret Orchestra	Salle de la Mairie	Répétition musicale
chaque mercredi et un dimanche par an	NDL	Néron	Marche
chaque jeudi	Cabaret de Néron	Salle du Conseil	Chorale
un samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

ASSOCIATIONS

ADEN

Dimanche 17 Avril : installation au Potager partagé (Sente des lavoirs) de l'Hôtel à insectes fabriqué par nos soins.

Animation en cours d'organisation avec Eure-et-Loir Nature qui viendra expliquer son fonctionnement aux écoliers (2 sessions d'une ½ journée à l'École des Sources). Les bricoleurs qui veulent donner un coup de main sont les bienvenus.

Dimanche 24 Avril : Fête du Printemps de l'Aden (comme l'an passé, en espérant avoir un aussi beau temps)

Sortie du four à pain du village

Lieu : Lavoir des Sources.

Chacun apporte ce qu'il souhaite pour garnir les pizzas. Pâte préparée par nos soins.

N.D.L.

L'association vous convie à sa randonnée pédestre annuelle le dimanche 5 juin pour un parcours de 8 km sur les chemins néronnais.

Rendez-vous place de la mairie à 9h30.

Cette sortie sera clôturée par un pique nique « tiré du sac » au lavoir des Sources.

A.P.E.

L'Association des Parents d'élèves organise cette année un vide-grenier « enfants » le 22 mai (à la place du 24 avril comme précédemment annoncé). N'oubliez pas également la kermesse le 25 juin et enfin, une vente de viennoiseries le 5 juillet pour clôturer l'année scolaire.

N.V.P.

- Dans le cadre de l'opération « veilles d'église », l'église Saint Léger sera ouverte aux visites les dimanches 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août et 4 septembre de 14h à 17h, un accueil sera assuré.

N'hésitez pas à venir visiter en famille et entre amis cette église inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

- Une marche "découverte du patrimoine et savoir faire" est organisée le dimanche 19 juin à 15h00.

Ce sera l'occasion de découvrir les nombreuses sentes et chemins qui traversent notre commune, ainsi que le "petit patrimoine insolite" du village.

De plus, artisans et artistes vous feront découvrir leurs techniques. Cette marche sera clôturée par un goûter à la ferme au colombier. Une participation de 5€ par personne sera demandée. VENEZ NOMBREUX

- Lancement de la souscription pour l'église ST LEGER le 1er octobre et lors du vide grenier le 2 octobre :

Pour le 1er octobre, l'association a besoin de bras, de jambes, de bonnes volontés, pour la distribution de flyers, l'enregistrement des inscriptions, l'accueil des choristes du samedi soir. Alors si vous vous sentez la veine participative, n'hésitez pas à nous contacter nous avons besoin de vous.

Un stand, lors du vide grenier, sera tenu par l'association NVP – si vous n'avez pas de votre côté l'intention de tenir un stand personnel à ce vide-grenier, et que certains objets vous encombrant n'hésitez pas à en faire don, la vente de ces objets se fera au bénéfice de l'église dans le cadre de sa rénovation. Le dépôt peut se faire dès maintenant à la Ferme au Colombier (02 37 82 74 85).

Principales décisions votées lors du Conseil Municipal du 22 janvier 2016

Demande de subventions auprès :

- Fonds départemental de péréquation sur les investissements 2015 : 24 500€

- Dotation Equipement des territoires ruraux (DETR) pour la mise aux normes de l'accessibilité de l'école : 5 250€

- Fonds d'aide aux communes (FDAIC) pour travaux de voirie :

- Feucherolles – rue des Marais – rue de Bouglainval : 18 918€

- Bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir (BDEL) projet « Vivaldi » avec les enfants de l'école : 275€

- Désignation de deux délégués auprès du Syndicat Intercommunal du cours moyen de l'Eure :

Romain Lhopiteau (Titulaire) et Jacky Cogneau (Suppléant)

- Régime indemnitaire 2016 des agents de la Commune